

BORDEREAU DES PIÈCES

- 1 - Rapport de présentation
- 2 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- 3 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 4a - Plan de zonage 1/5000
- 4b - Plan de zonage Bourg 1/2500
- 4c – Liste des emplacements réservés
- 5 - Règlement
- 6 – Annexes sanitaires
- 7a - Plan des Servitudes d'Utilité Publique 1/5000
- 7b - Liste des Servitudes d'Utilité Publique
- 8 – Zonage d'assainissement
- 9 – Règlementation des boisements
- 10a – Zones de présomption de prescription archéologique
- 10b – Arrêté sur les zones archéologiques de saisine
- 11 – Risque d'exposition au plomb
- 12 – Résumé non technique de l'Évaluation Environnementale

Délibération d'approbation du Plan Local d'Urbanisme en conseil municipal en date du 19 décembre 2023